

GRESSE-EN-VERCORS INFOS

N° 20 – novembre décembre 2010

Mairie de Gresse-en-Vercors Place du Dr Cuynat mairie.gresse.en.vercors@wanadoo.fr

Bulletin municipal de la commune de GRESSE-EN-VERCORS- Journal gratuit tiré à 500 exemplaires et imprimé à la mairie de GRESSE -EN VERCORS - abonnement par courrier électronique : manternach.jf@wanadoo.fr
Directeur publication Henri BENOIST

1-EDITORIAL HIVER 2010

Bonjour à toutes et à tous.

Notre saison estivale s'est terminée avec un grand, voire très grand succès, par notre traditionnelle fête de l'alpage. C'était la 35ème édition, avec comme nouveautés, le coin des artisans et surtout les démonstrations de vols de rapaces.

Un public nombreux a admiré ces oiseaux en exercice et les enfants ont activement participé au spectacle.

Notre saison hivernale approche à grand pas et nous sommes concentrés sur sa préparation avec, cette année, l'arrivée du nouveau responsable des remontées mécaniques, ainsi que des équipements touristiques et des services techniques de la commune.

Yann Trémeau occupe le poste depuis le premier octobre dernier.

Pendant l'intersaison nous avons optimisé les travaux en fonction des conditions climatiques. Nous avons pu enfin commencer les travaux de la retenue collinaire et nous étudions la possibilité d'utiliser tout ou partie des matériaux extraits pour améliorer le profil des pistes de ski alpin. Nous avons terminé le réseau d'eau potable entre les hameaux d'Uclaire et des Perrins, son raccordement au réseau communal à la cime du village, ainsi que le réseau d'assainissement entre le hameau d'Uclaire et le Bourg. Les tests d'étanchéité du collecteur s'achèvent et nous pourrions envisager le raccordement des particuliers au printemps prochain. Nous avons prévu les fourreaux pour les réseaux secs dans les tranchées du collecteur et nous en profiterons pour faire le raccordement ERDF et FT des particuliers, et installer l'éclairage public dans ce hameau, avec la possibilité de baisser son intensité entre 23h et 4h du matin.

Pour ce chantier nous avons rencontré un certain nombre de difficultés, en particulier le refus de passage de certains propriétaires, ce qui a occasionné pour la collectivité un



surcoût de 14 500 euros.

Notre implication avec l'ensemble des communes du « Balcon Est » dans les projets pilotés par le Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV) dans le cadre du programme POIA et dans le Contrat De Diversification (CDD) du Conseil Général de l'Isère (CGI) nous a permis de financer l'installation de l'Office du Tourisme dans l'ancienne cure, bâtiment patrimonial du village, et permettra sa réhabilitation complète pour accueillir l'écomusée dit «Musée Martin», le CPIE, le Point Info Réserve Naturelle, en 2011 et 2012.

Nous venons d'avoir l'accord de financement pour le remontage de l'Ourson, téléski démonté en 2008, que nous allons installer entre celui du Bessard et le télésiège du Blanchon.

Notre nouveau site internet est né. Il est en ligne depuis peu, avec deux parties : une orientée tourisme pour l'OT, une plus administrative pour la mairie. Tout n'est pas encore renseigné mais chacun s'attache à rendre ce site le plus vivant possible. Vous aurez dans un avenir proche accès aux informations concernant les réunions du conseil municipal et également tout ce qui concerne les travaux faits ou en cours sur notre commune.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année avec votre famille et vos amis, et je vous présente tous mes vœux pour l'année 2011.

Très cordialement, **Henri Benoist**

LE COMPOSTAGE : UN GESTE ÉCOCITOYEN POUR RÉDUIRE LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

À GRESSE EN VERCORS :

VOTRE SITE DE COMPOSTAGE AU VILLAGE

Ce site de compostage semi collectif a été installé en mars 2009 derrière la mairie. Il est destiné aux habitants ne disposant pas de jardin ou souhaitant participer à un **projet collectif**, mais il peut aussi traiter les déchets des restaurants, ainsi que les restes de préparation de repas de la cantine scolaire toute proche. Toute personne du bourg désireuse de s'impliquer dans la réduction des déchets à la source peut y déposer ses déchets de cuisine qui seront valorisés en un compost de qualité.

Le site de compostage de Gresse est composé de deux bacs en bois: le bac de gauche est destiné à recevoir **les déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, marc de café avec ou sans filtre, sachet de thé, coquilles d'oeuf, croûtes de fromages, essuie-tout...)**, le bac de droite permet de stocker du broyat de bois. Un couloir de maturation reçoit le compost du bac lorsqu'il est plein.

C'est là que son processus va se terminer : il faut entre 6 à 9 mois avant qu'il ne soit utilisable.

La gestion collective : une expérience enrichissante :

Pour utiliser ce site à la **gestion collective et éco citoyenne**, vous pouvez, vous aussi, y participer en mettant de côté vos déchets de cuisine dans un récipient (bio seau gratuit à retirer à la Communauté de communes de Monestier de Clermont). Tous les 3 jours au plus tard, videz-le dans le bac à compost tout en pensant à ajouter par-dessus votre apport une couche de broyat issu du bac de gauche, à l'aide du seau et de la griffe qui sont à votre disposition. Ces éléments secs riches en carbone structurent le tas et apportent l'aération nécessaire à la décomposition des matières organiques. Puis vous pourrez vous relayer avec les bénévoles pour effectuer un brassage superficiel du tas à la fourche, une fois par semaine, ce qui permet une bonne aération afin d'éviter le tassement et qu'il n'y ait pas de dégagement de mauvaises odeurs. Ensuite, lorsque le bac est plein, il faut le vider dans le couloir de maturation installé derrière les bacs : cette action ne peut être réalisée qu'à deux et ne demande que 20 mn. Enfin, lorsque le compost sera prêt, il faudra le tamiser pour l'utiliser : cette dernière opération est très facile et ne prendra que quelques minutes si vous êtes plusieurs. Vous pourrez alors bénéficier d'un produit gratuit pour nourrir vos plantes et enrichir la terre de votre jardin ou de vos jardinières. **Vos déchets auront été recyclés naturellement et valorisés sous la forme du compost !**

Attention, les déchets verts (taillis de végétaux, feuilles, désherbage et tontes de gazon) ne sont pas acceptés sur ce site !



*Et pour les déchets de jardins
(Les « déchets verts ») ?*

Avant tout, il faut réduire à la source !

Pour les gazons, mais aussi pour les arbres et arbustes, préférez les variétés à croissance lente, vous serez moins sollicité par la tonte et la taille.

Concernant les gazons, pensez aussi à pratiquer la tonte mulching (laisser sur place les brins d'herbe coupés et broyés, pour qu'ils se décomposent). Cette technique de plus en plus utilisée implique de tondre lorsque que le gazon est relativement court (ou alors avec une tondeuse adaptée à double lame), mais elle ne convient pas pour les sols humides ou compacts.

Pensez aussi à créer une prairie fleurie : vous accueillerez alors de nombreux papillons et autres insectes butineurs qui sont de précieux auxiliaire pour le jardin !

L'excellent ouvrage de Denis Pépin, Compostage et Paillage au jardin, des Éditions Terre Vivante vous donnera des informations utiles sur le sujet.

Pour tout renseignements, contactez les bénévoles du site (contacts en mairie), la mairie, la communauté de communes de Monestier de Clermont ou l'association Trièves compostage au 04 76 34 74 85.

L'équipe de Trièves Compostage

PRESENTATION DE LA REGIE MUNICIPALE DES REMONTEES MECANIQUES

Les ouvertures du domaine pour la saison 2010-2011 seront suivant l'enneigement les suivantes :

Week-end de promotion : Samedi 4 et Dimanche 5 décembre.

Week-end ouvert : Samedi 11 et Dimanche 12 décembre.

Ouverture officielle : Samedi 18 décembre au Dimanche 20 mars 2011.

Les heures d'ouverture seront les suivantes :

Sur toute la saison : 09h30 à 17h00

Vacances de février : 09h00 à 17h00

Ouverture des caisses : 20 minutes avant ouverture.

Le domaine dispose de 13 pistes :

Pistes vertes:

- Noisette
- Clos du Roux
- Olagnière
- Babar

Pistes bleues:

- Faisans
- Piochannet

Pistes rouges:

- Myrtilles
- Le Mur
- Coteilles
- Tetras
- Marmottes
- Chamois

Pistes noires:

- Grand Brisou

Ces pistes sont desservies par 10 T.K. ou T.S. (téléskis ou télésièges).

Ce domaine et ses équipements nécessitent un entretien et des aménagements permanents. Ainsi depuis 2008, les travaux réalisés ont été les suivants:

- Réaménagement de la montée du Blavet.
- Mise aux normes du CATEX (explosifs).
- Réfection des anciens puits de canons à neige.
- Mise aux normes de l'usine à neige.
- Pose d'un filet de protection sur les Myrtilles.
- Glissières des Pras 1 et Pierre Blanche
- I 30 sur Pierre Blanche, Blavet et Les Alleyrons.
- Remise aux normes électriques
- Reprofilage liaison Myrtilles-Piochannet.
- V3 sur le télésiège du Blanchon.

Remarque : Les travaux effectués sur les Téléskis et télésièges (électriques, I 30, V3) augmentent les charges générales, étant pris sur le budget fonctionnement.

Pour les années à venir, il faudra prévoir :

- Continuation des I 30
- Création de la retenue collinaire d'altitude
- Déplacement de l'Ourson et création d'une nouvelle piste verte
- Réouverture de la piste noire des Crêtes
- Reorientation du Babar
- Réfection du Bâtiment du Grand Veymont.

Ces équipements demandent un personnel qualifié et de qualité. Pour la saison 2010-2011, 34 personnes

assureront la gestion, l'accueil du public, l'entretien et le fonctionnement des installations :

- **1 chef d'exploitation : Y. TREMEAU (permanent)**
- 1 chef mécanicien : (permanent)
- 1 secrétaire : (permanent)
- 1 chef de garage
- 1 chef des pistes
- 1 chef dameur
- 1 chef des caisses
- 1 mécanicien
- 1 adjoint au chef des pistes
- 4 pisteurs
- 2 dameurs
- 2 caissières
- 3 agents polyvalents
- 14 conducteurs TK-TS

Des formations ont été mises en place pour rendre ce personnel plus performant :

- 2 formations d'artificiers
- 1 formation pisteur 3^{ème} degré
- 8 formations d'agents d'exploitation
- Stages d'accueil pour l'ensemble du personnel
- stages électrique et mécanique
- formation caisse
- mise en place du DIF

D'autres formations sont bien sûr programmées pour les années à suivre.

Résultat d'exploitation:

	ANNEE 2008	ANNEE 2009	ANNEE 2010
MASSE SALARIALE (M.S.)	477 K€	351 K€	289 K€ *
CHARGES (CH)	312 K€	364 K€	250 K€ *
CHIFFRE D'AFFAIRE (C.A.)	688 K€	633 K€	570 K€ *
RATIO C.A. /M.S.	69%	55 %	52 % *
RATIO C.A. /CH	45 %	57 %	45 % *
PASSAGES	843105 pour 85 jours	903969 pour 86 jrs	639969 pour 77 jrs *

* à ce jour sans tenir compte de l'ouverture de décembre

Philippe BELEY

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Haydée Ella Jérôme GRABIAS née le 24 janvier
 Nathan Charles André VINCENTELLI né le 15 février
 Julia Inès Chloé DEJEAN née le 01 septembre
 Lise DESJOBERT née le 19 novembre

MARIAGES

ROUGALE Florent et ZANELLA Laetitia le 27 février
 MELLAN Roland et SEMIA Azizi le 10 Juillet
 BESLIN-LEBRAS Gaston et PEIGNIER Isabelle ,28 Août

DECES

ZANARDI-GIRARD Pierre le 23 mars
 BLONDELA Pierre en Mai
 FREYDIER Marguerite le 06 Août
 MOUTTET Fernande le 8 novembre
 FREYDIER Gaston le 18 novembre
 TERRIER André le 18 novembre

LA CABANE DE LA JAS DU PLAY



Crédit photo : B. BRUN-COSME

La cabane de berger de la Jasse du Play, sur les hauts plateaux de GRESSSE-EN-VERCORS a fait l'objet sous l'impulsion du P.R.V. d'une remarquable restauration. Tout a été refait dans les matériaux identiques à ceux d'origine, transportés sur place comme autrefois sans moyens motorisés et en utilisant les techniques artisanales d'antan.

Ceci a pu être réalisé grâce au plan de financement détaillé ci-dessous.

Pour un randonneur moyen, l'accès à ce bâtiment se fait aisément par le pas de Berrièves.

Cabane de Jas du Play		
DIREN	34 000 €	75,6%
CG38	9 000 €	20,0%
Commune de Gresse	2 000 €	4,4%
Total	45 000 €	100,0%

DU COTE DU C.C.A.S.

La vente de brioches s'est déroulée le samedi 16 octobre. Les 200 brioches commandées ont presque toutes été vendues au prix de 5€, les dernières à prix coûtant. L'opération a rapporté un peu moins de 600€

La présidente remercie les bénévoles qui ont dû se lever tôt et arpenter les chemins de Gresse sous une bruine glaciale ainsi que **Christophe Julien** qui a fabriqué les brioches au même prix que l'an dernier et qui ne vend pas de brioches ce jour là.

La photo des bénévoles au départ :



Rappel : l'opération brioches est menée afin d'aider au financement du déneigement des personnes âgées. Celui-ci a eu un coût approximatif de 200€ par personne pour l'hiver dernier.

Les personnes actuellement déneigées ont reçu un courrier qui leur rappelle les conditions de déneigement.

Repas et colis de fin d'année pour les personnes de plus de 65 ans :

Le repas est prévu le 18 décembre au **Restaurant « LE CHALET »**.

Un courrier sera envoyé aux personnes de plus de 65 ans pour leur proposer le choix entre le colis et le repas.

Une animation est prévue pendant et après le repas Marcel Calvat de Mens viendra chanter accompagné de son orgue de barbarie.

Nous acceptons, pour le repas, les résidents secondaires de plus de 65 ans qui en font la demande (dans la limite des places disponibles), ils paieront bien sûr leur repas au prix de 27€ somme consacrée par le CCAS pour les repas et colis de cette année.

JEUDI 23 DECEMBRE 2010 de 11h à 18 heures
MARCHE des MERES NOEL
 dans la galerie marchande des Dolomites.

UN SERVICE DE DENEIGEMENT PRIVE

Vous êtes particulier et vous souhaiteriez être déneigé sur votre parcelle privée où les services municipaux ne peuvent intervenir.

Cette nouvelle entreprise locale est à même de répondre à votre demande :



ASSOCIATION LIRE ET FAIRE LIRE

Qu'est ce que LIRE ET FAIRE LIRE dans votre commune ?

«Ouvrir un livre c'est comme hisser la voile, le début du départ.» Erik Orsenna



Lire et faire lire, association créée par Alexandre Jardin en 1999, développe un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle.

Les bénévoles de « Lire et faire lire » sont des retraités ou des personnes au foyer qui ont choisi

d'offrir un peu de leur temps libre pour transmettre aux enfants leur plaisir de la lecture. Aujourd'hui dans toute la France ils sont 11000 à intervenir dans près de 5000 structures éducatives.

Grace à une excellente collaboration avec les enseignants de l'école élémentaire et le personnel de la garderie, Christine ROUGALE et Nicole JACQUIER bénévoles de l'association « Lire et faire lire » interviennent chaque semaine à la halte garderie « les Mistouflets », l'école maternelle et primaire.

Pendant environ une demi-heure elles lisent des histoires choisies, soit dans leur bibliothèque personnelle, soit dans les différentes bibliothèques (Gresse, Monestier, Relais lecture à Grenoble...)

Le but de ces séances n'est pas d'apprendre à lire aux enfants mais de leur faire découvrir le plaisir de partager ensemble un moment de lecture et de leur donner le goût d'entrer dans l'univers du livre, afin qu'ils puissent dire un jour :

«J'ai grandi avec les livres, les livres m'ont grandie.» Katherine Pancol

Lire et Faire est un programme culturel développé par la Ligue de l'enseignement et l'UNAF (Union Nationale des associations Familiales)

Lire et Faire Lire est agréé par l'Association nationale de jeunesse et d'éducation populaire; Lire et Faire Lire est reconnue Association - ressource dans le cadre du plan de prévention et de lutte contre l'illettrisme du ministère de l'Education nationale

Lire et Faire Lire est lauréat du Prix de la fraternité, grande cause nationale 2004



JEUDI 23 DECEMBRE 2010 de 11h à 18 heures
MARCHE des MERES NOEL
dans la galerie marchande des Dolomites.

L'AMICALE DES SOURCES DE LA GRESSE

Cette association permet aux habitants de Gresse en Vercors et de ses environs de se rencontrer et



d'organiser leurs loisirs. L'association compte 70 adhérents à jour de leur cotisation en 2010. Les rencontres régulières ont lieu le lundi après-midi entre 13h30 et 17h à la salle du Grand Veymont, elles sont stoppées pendant les vacances scolaires de février et de l'été.

Lors de ces rencontres les adhérents peuvent jouer à la belote, au rami ou pratiquer une activité informatique sous forme de partage de connaissances.

De nouvelles activités pourraient voir le jour : jeux divers et pourquoi pas ateliers mémoires si le besoin ou l'envie s'en fait sentir.

L'association organise deux concours de belote chaque année, l'un au printemps, l'autre à l'automne. Le dernier en date a eu lieu le 6 novembre 2010 : grâce aux nombreux bénévoles et à la générosité de **Fred Chion**, boucher à Monestier de Clermont, 26 doublettes ont été accueillies et récompensées, merci à tous.

Deux sorties d'une journée et deux soirées ou matinées « spectacle » sont également programmées chaque année. La prochaine aura lieu le 4 décembre : 26 personnes se rendront au Summum pour écouter l'Opéra National de Russie interpréter des Grands airs d'opéra.

Deux moments forts marquent l'année : le pique-nique qui précède les vacances d'été et l'assemblée générale ; la prochaine se tiendra le samedi 8 janvier 2011 à la salle du Grand Veymont, elle sera suivie du repas qui se tiendra cette année à La **Chicholière**. Nous profiterons de cette occasion pour faire une rétrospective en photos des activités de l'année.

Les personnes qui souhaitent adhérer peuvent se joindre à nous lors de l'assemblée générale et du repas qui la suit, elles peuvent de toute façon le faire à n'importe quel moment de l'année en prenant contact avec l'un des membres du bureau dont les noms et coordonnées figurent ci-dessous :

La présidente : **Josiane Terrier** (04 76 34 30 36)
terrier.josiane@orange.fr.

Le secrétaire : **Noël Quillion**
noel.quillion@wanadoo.fr

La trésorière: **Françoise Girard** (04 76 34 30 34)

IL NOUS A QUITTE



André TERRIER né le 03 mai 1913 à Gresse en Vercors, est décédé à l'âge de 97 ans le 18 novembre 2010 à son domicile 45 rue Lesdiguières à Grenoble.

Le doyen de GRESSE-EN-VERCORS a été inhumé au cimetière de la commune, le 30 novembre. Ils étaient 3 frères Étienne, André et Aimé TERRIER.

Fils d'agriculteur de GRESSE en VERCORS, enfant, il gardait des moutons sur les hauts plateaux du Vercors.

Très tôt, à 16 ans, Il a travaillé, il fût carrossier puis brocanteur, enfin antiquaire .Il a eu 2 enfants, Annie TERRIER et Christian TERRIER fidèle à sa commune d'origine.

A tous deux, à leurs enfants et à leurs proches nous présentons nos très sincères condoléances.

LE NOUVEAU SITE INTERNET DE GRESSE EN VERCORS

GRESSE-EN-VERCORS s'est doté d'un nouveau site internet qui remplace le précédent.

L'adresse est la suivante : www.gresse-en-vercors.fr

Ce site est en deux volets :

- Un volet concernant les informations municipales qui sera géré et animé par la mairie et l'équipe municipale.
- Un volet dédié au tourisme qui sera animé et géré par l'office de Tourisme.

Par cet outil qui sera affiné au fur et à mesure par de nouvelles informations, nous souhaitons ainsi donner à tous les visiteurs de ce site, le maximum d'informations tant au niveau de la commune, des associations et des activités commerciales et touristiques.

Par ailleurs, signalons le site très intéressant de l'association de chasse DIANE du GRAND VEYMONT qui même pour un non chasseur est plaisant à visiter et riche en renseignements sur la faune et le passé à GRESSE : www.chasse-a-gresse-en-vercors.fr

**« Échappée belle » à Calvanico (Italie)
Voyage organisé par le Comité de Jumelage de
Gresse
du 27 octobre au 2 novembre 2010**



Nous étions 22 participants dont huit enfants de l'école primaire de Gresse. Voyage en avion de Lyon à Rome, puis en voitures de location pour rejoindre Calvanico. Pour certains c'était un baptême de l'air magnifique au-dessus des Alpes enneigées.

Accueil par le maire Franco Gismondi remarquable d'attentions pendant toute la durée de notre séjour.

Arrivée et installation chez nos différents logeurs puis découverte du village perché à 800m d'altitude parmi les châtaigniers et les noisetiers.

Le Comité de jumelage de Calvanico a organisé de manière remarquable notre séjour. Accueil, restauration, visites culturelles, promenades, échanges scolaires, animations diverses etc. avec une attention toute particulière pour nos huit petits gressots.

Les enfants ont été reçus par l'école primaire. Les enseignants et les enfants de Calvanico avaient préparé la réception avec déguisements et interprétation de la chanson de Calvanico. Nos petits gressots ont répliqué avec fierté en interprétant la chanson « Ce pays !...c'est

Gresse » écrite en 1929 par V.A. et chantée admirablement à chaque repas traditionnel d'anciens par la regrettée **Franceline Martin du Chomeil**.

Ils ont offert une magnifique fresque, confectionnée avec l'aide de Carmen, par les enfants de l'école primaire, les représentant tous avec leurs noms.

Un « Comité de Jumelage Enfants » a été créé de part et d'autre avec quatre engagements solennels. La chartre a été officialisée en mairie en présence des maires des deux communes et des présidents des comités de jumelage.

D'autre part, nous nous sommes engagés à recevoir en février prochain une délégation de huit personnes et en juin un groupe d'enfants avec leurs accompagnateurs.

Au cours d'une soirée animée par les enfants de Gresse, Vanessa a conduit le groupe à présenter des figures de danse moderne. A signaler que les enfants de Calvanico se sont joints au groupe de danse, ce qui a été très apprécié par le public italien. Accompagnées de guides, les visites culturelles ont laissé des souvenirs inoubliables. Pompeï, ses ruines et sa cathédrale, Paestum, la cité grecque, (puis baignade en mer après le pique-nique). Vietri, cité de la céramique, Sorrento, ses vieilles ruelles et son musée, la magnifique côte Almafitaine et Salerno.

Certains ont eu le courage de grimper au sommet de la montagne St-Michel point culminant de la région de Calvanico.

Retour en France le 2 novembre. On se quitte avec beaucoup de nostalgie après un séjour qui a renforcé les liens d'amitié entre nos deux communautés et le désir de continuer ces échanges si chaleureux. Ce sera donc bientôt notre tour de recevoir nos amis italiens afin de préparer le futur avec des échanges productifs d'avenir entre nos deux communes.

Un grand merci aux organisateurs de ce voyage, et spécialement au maire de Gresse, Vanessa pour les danses, Nadine pour la chanson et Carmen pour la fresque et le travail avec l'école.

Lors de notre assemblée générale en décembre diverses résolutions seront prises pour engager la vie du comité et encadrer les enfants de Gresse afin de pérenniser le jumelage.

**JEUDI 23 DECEMBRE 2010 de 11h à 18 heures
MARCHE des MERES NOEL
dans la galerie marchande des Dolomites.**

DU COTE DES FINANCES

INVESTISSEMENTS, SUBVENTIONS, EMPRUNTS.

La totalité des investissements effectués et prévus de 2009 à 2014 a été chiffrée à :

- **4.977.198,00 €**

Les subventions versées et attendues atteignent :

- **2.701.245,00 €,** soit **54,3 %** des investissements

La liste des projets est longue mais rappelons les principaux par ordre d'importance :

- **MAISON DU GRAND VEYMONT :**
Pour 1.340.000,00 € à 1.500.000,00 € selon l'option choisie (subvention attendue 64%)
- **ODYSSEE VERTE ONF :**
Pour 510.000,00 € (subvention 80%)
- **ASSAINISSEMENT LES FRAISSES :**
Pour 450.000,00 € (subvention attendue 40%)
- **RETENUE D'ALTITUDE :**
Pour 447.000,00 € (subvention 61 %)
- **ESPACE BIEN-ETRE :**
Pour 395.000,00 € (subvention 55%)
- **EAU-ASSAINISSEMENT UCLAIRE-LES PERRINS :**
Pour 301.859,00 € (subvention 29.3%)
- **GOLF RUSTIQUE :**
Pour 240.000,00 € (subvention attendue 50%)
- **AMENAGEMENT ANCIENNE CURE :**
Pour 185.000,00 € (subvention 71,5%)
- **VOIRIE UCLAIRE :**
Pour 145.000,00 € (subvention 40%)
- **VOIRIE LE CHOMEIL :**
Pour 93.500,00 € (subvention 40%)
-

Bien évidemment, nous devons emprunter pour la réalisation de ces projets, mais en respectant en particulier le ratio de surendettement.

Ce ratio est le quotient de l'encours de la dette sur les produits de fonctionnement.

Pour 2010, nous estimons ce ratio à 0,23 : (327 000/1 445 100). Nous possédons donc une bonne marge de manœuvre de 1500 000 € environ pour les années futures sans mettre en péril les finances communales, ni accroître la pression fiscale

Michel BOUZID

ASSAINISSEMENT – VISITE DE LA POLICE DE L'EAU A LA STEP

La police de l'eau a effectué une visite à la station d'épuration (STEP) le 6-10-2010.

Un certain nombre de dysfonctionnements sont apparus, au niveau de l'exploitation.

Par ailleurs les futures contraintes à partir de 2015 nous laissent penser que nous aurons de lourds investissements à supporter.

Les investissements à prévoir sur de nombreuses années tant pour l'eau que pour l'assainissement, expliquent notre obligation d'augmenter les tarifs exigés par le Conseil Général pour obtenir les subventions de 30% telles que définies au précédent bulletin municipal.

Michel BOUZID

SCHEMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

La mise à jour du 24 septembre 2010 montre :

- Le rendement global des réseaux est bon
- La ressource à l'étiage est actuellement suffisante sur l'ensemble de la commune pour couvrir les besoins en pointe sur les 30 prochaines années.
- Les travaux à réaliser se déclinent comme l'indique le tableau ci-dessous :

TRANCHE	TYPE DE TRAVAUX	COUT €/HT
1	Mise en conformité défense incendie	194 000
	Amélioration du système de comptage	30 000
2	Amélioration de la qualité de l'eau	487 000
3	Renouvellement des conduites acier	2 163 000
	Remise en service source du chomeil	12 000
	Total H.T.	2 886 000